

Syndicat National des Journalistes

Agences photographiques (SAPHIR)

Au 01 juillet 2004

Valeur du point 13,649182 €

Augmentation 0,60%

Fonctions	Coef.	Salaires
Rédacteur en chef	220	3 002,82 €
Secrétaire général de rédaction	180	2 456,85 €
Secrétaire de rédaction	160	2 183,87 €
Chef de service photo	160	2 183,87 €
Editeur photo	140	1 910,89 €
Reporter photo 3e échelon	140	1 910,89 €
Rédacteur 3e échelon	140	1 910,89 €
Maquettiste	130	1 774,39 €
Rédacteur polyvalent	130	1 774,39 €
Journaliste dessinateur	130	1 774,39 €
Reporter photo 2e échelon	130	1 774,39 €
Rédacteur 2e échelon	130	1 774,39 €
Reporter photo 1er échelon	120	1 637,90 €
Rédacteur 1er échelon	120	1 637,90 €
Stagiaires		
+ de 18 mois dans l'entreprise	118	1 610,60 €
Stagiaire du 13e au 18e mois	115	1 569,66 €
Stagiaire du 4e au 12e mois	109	1 487,76 €
Stagiaire du 1er au 3e mois	100	1 364,92 €
Indemnité d'appareil photo	5	68,25 €

Prime de langue +10 %

Plan minimum de carrière:

le passage au 2e échelon des rédacteurs et reporters photo 1er échelon doit intervenir au plus tard 24 mois après la titularisation (stage accompli)